



L'économie en 2020

L'économie nord-américaine se porte plutôt bien, et ce, malgré les facéties du président des États-Unis. Toutefois, elle demeurera fragile tout au long de 2020. Plusieurs facteurs pourraient brouiller les cartes; je pense particulièrement à la nouvelle ALENA (États-Unis, Canada, Mexique) permettant le déplacement de certaines productions de masse vers le Mexique. Le boycott exercé par la Chine sur les produits canadiens et la fermeture ou le déplacement de plus en plus fréquent de sièges sociaux établis au Québec depuis des décennies inquiètent plusieurs dirigeants locaux.

Il ne faut surtout pas oublier le phénomène grandissant de la rareté de la main-d'œuvre. À court et moyen terme, voilà ce qui m'interpelle au plus haut point. Certains commerces sont à revoir leur stratégie de mise en marché, alors que d'autres ferment tout simplement leurs portes par manque de personnel.

Toutefois, même en tenant compte de ce qui précède, la croissance vigoureuse de l'économie du Québec ne semble pas s'essouffler et 2020 s'annonce comme une autre année

remarquable. À cet effet, les économistes de la RBC prévoient que l'économie du Québec dépassera la moyenne nationale pour la troisième année consécutive. Une excellente raison pour poursuivre notre programme de développement municipal, ne croyez-vous pas?

L'environnement

La protection de l'environnement et plus particulièrement de nos plans d'eau feront l'objet d'actions décuplées par rapport à l'année dernière. À titre d'exemple, nous consacrerons plus d'argent au combat déjà amorcé contre le myriophylle à épis. Afin de préserver la santé de la totalité des lacs de La Minerve, nous combattrons ce fléau directement à la source, et ce, en collaboration avec plusieurs membres du RALLM, les lacs Chapleau et des Mauves seront sous haute surveillance et des travaux majeurs d'éradication y seront entrepris en 2020.

Les finances municipales

Bien que nos finances soient en excellente santé, nous demeurerons vigilants mais créatifs. Comme par le passé et tout au long de 2020, l'équilibre budgétaire sera maintenu.

Quelques-uns des projets

L'entretien des chemins demeure une priorité pour l'administration municipale. À cet effet, des travaux de réfection et/ou d'asphaltage de certains tronçons de route, déjà prévus dans notre plan triennal, seront exécutés en cours d'année 2020.

Les travaux entamés à la Place des loisirs seront complètés.

Le programme d'embellissement du centre villageois suivra son cours, notamment en regard de certains travaux qui devraient avoir lieu sur le terrain vacant à l'entrée du village.

Lorsque nous recevrons la confirmation officielle de la part des autorités gouvernementales, la production de plans pour la résidence des personnes du 3^e âge est prévue pour 2020.

MAYOR'S BRIEF



The economy in 2020

The North American economy is doing quite well, despite the foibles of the President of the United States. However, it will remain fragile throughout 2020. There are a number of factors that could confuse the issues - in particular of the new NAFTA (U.S., Canada, Mexico) allowing the movement of some mass production to Mexico. The boycott by China on Canadian products and the increasing closure or relocation of headquarters in Quebec for decades have worried many local leaders.

We must not forget the growing phenomenon of labour scarcity. *In the short to medium term, some businesses are reviewing their* marketing strategy, while others are simply closing their doors due to lack of staff.

However, even taking into account the above, the strong growth of Quebec's economy does not seem to be slowing down and 2020 looks like another remarkable year. To this end, RBC economists predict that Quebec's economy will exceed the national average for the third consecutive year. We believe this is a great reason to continue our municipal development program.

The environment

The protection of the environment and in particular of our waterways will be the subject of greater action compared to last year. For example, we will be spend more on the fight already underway against myriophyll. In order to preserve the health of all the lakes of La Minerve. In collaboration with several members of the RALLM, Lac Chapleau and Lac des Mauves will be under close surveillance and major work will be undertaken in 2020 to control the spread of myriophyll.

En collaboration avec la directrice de la Maison des jeunes, la Maison de la famille devrait voir le jour en 2020. Nous vous tiendrons informés en cours d'année.

La Culture

C'est avec grande fierté que nous vous annonçons que La Minerve aura sa propre politique culturelle, et ce, au cours de la présente année. En effet, les démarches entreprises permettront en bout de ligne de mieux répondre aux besoins culturels de l'ensemble de nos citoyens et citoyennes. À suivre ...

> Jean Pierre Monette. maire

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL Jean Pierre Monette Maire Marc Perras..... Siège #1 Ève DarmanaSiège #2 Lynn Manconi Siège #3 Mark D. Goldman Siège #4 Michel Richard.....Siège #5 Hélène Cummings Siège #6

Municipal finances

Although our finances are in excellent health, we will remain vigilant but creative. As in the past and throughout 2020, a balanced budget will be maintained.

Update on projects

Road maintenance remains a priority for the municipal government. To this end, repairs and/or paving of certain sections of roads, already planned in our three-year plan, will be carried out during 2020.

The work at the Place des loisirs will be completed.

The beautification programme of the village centre will continue, especially in relation to some work that is expected to take place on the vacant lot at the entrance to the village.

When we receive official confirmation from government authorities, plans for the seniors' residence will move forward for 2020.

In collaboration with the Director of the Maison des jeunes, the Maison des familles is expected to open in 2020. We will keep you informed during the year.

Culture Policy for La Minerve

It is with great pride that we announce that La Minerve will have its own cultural policy this year. Indeed, the steps taken will ultimately enable us to better meet the cultural needs of all our citizens. To follow ...

> Jean Pierre Monette, Mayor



SÉANCES DU CONSEIL

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2019

Administration

Les séances ordinaires du conseil pour l'année 2020 se tiendront à 19 h, au centre communautaire, aux dates suivantes :

> 13 janvier 2020 6 juillet 2020 3 février 2020 3 août 2020 2 mars 2020 8 septembre 2020 6 avril 2020 5 octobre 2020 4 mai 2020 2 novembre 2020 1^{er} juin 2020 7 décembre 2020

Une aide financière de 3 000 \$ a été accordée au club « Les Maraudeurs inc. » afin de les aider à améliorer la sécurité des sentiers de motoneige et de VTT sur notre territoire.

Les membres du conseil municipal ont convenu de relocaliser et remplacer les boîtes postales actuelles par les nouvelles boîtes sur socle de béton, à être installées sur poussière de pierre et au-dessus desquelles un toit sera construit.

Il a été convenu d'augmenter de 70 000 \$ le fonds de roulement actuel qui était de 500 000 \$, le portant ainsi à un montant total de 570 000 \$.

Un mandat a été accordé à la firme « Godard, Bélisle, St-Jean & associés » leur permettant de prendre les mesures nécessaires afin d'obtenir du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qu'ils se rétractent suite à la parution d'un article contenant des propos diffamatoires et publié dans le journal l'Information du Nord du 30 octobre 2019.

Sécurité publique

Les membres du conseil municipal ont adopté le règlement numéro 681 sur les nuisances, permettant d'assurer la paix, l'ordre, le bien-être général et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

La direction générale a été autorisée à dépenser une somme n'excédant pas 20 000 \$ pour la remise aux normes des installations septiques de la caserne d'incendie – premiers répondants.

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Une entente relative à la fourniture de personnel technique de la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) a été conclue afin de nous permettre de bénéficier d'un service d'ingénierie et d'infrastructures.

Loisirs et culture

Le conseil municipal a présenté une offre d'achat pour l'acquisition du bâtiment situé au 181, chemin des Fondateurs, au coût de 104 600 \$, afin de venir en aide à la Maison des jeunes de La Minerve en leur fournissant un local mieux adapté à leurs besoins et aussi dans le but de permettre aux usagers de la glissade et du sentier « Tour du village » d'avoir accès à des installations sanitaires. De plus, les élus souhaitaient rendre des locaux disponibles pour la tenue de rencontres ponctuelles des organismes locaux. Une dépense n'excédant pas 20 000 \$ a été

autorisée afin d'adapter le bâtiment au niveau de l'électricité et de la menuiserie. Pour cette acquisition, le fonds de roulement a été affecté d'une somme de 70 000 \$, remboursable sur 10 ans, et le fonds réservé pour infrastructures futures d'une somme n'excédant pas 54 600 \$.

Mesdames Charlotte Baudart et Kim Brousseau ont toutes deux été embauchées pour le prochain camp de jour estival, respectivement au poste de coordonnatrice pour Charlotte et au poste de monitrice pour Kim.

Le contrat d'entretien des deux patinoires pour la présente saison hivernale a été octroyé à monsieur Stéphane Laramée, au coût de 9 100 \$ et s'échelonne de la mi-décembre 2019 à la mi-mars 2020.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2019

Administration

Vu les dépenses en infrastructures au projet « Place des loisirs », il a été convenu d'affecter le fonds réservé pour infrastructures d'un montant de 81 930 \$ afin de couvrir les dépenses prévues à ce projet.

Le règlement d'emprunt numéro 529 pour l'approvisionnement en eau potable pour le réseau d'aqueduc, dont le solde est de 58 500 \$, a été refinancé par billet pour un terme de 5 ans, soit jusqu'au 10 juin 2024, auguel moment le solde à refinancer sera de 29 250 \$. Les intérêts sur ledit billet sont payables semi annuellement au taux d'intérêt moyen de 4,06 %.

Loisirs et culture

Le bail actuel pour la location de la bibliothèque a été prolongé pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2020, au coût de 1 450 \$ par mois. De plus, un local supplémentaire situé à l'intérieur du même bâtiment et portant le numéro civique 96, chemin des Fondateurs, a été loué au coût de 250 \$ par mois, afin de servir aux premiers répondants.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2019 (BUDGET)

Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 ont été adoptées ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 et l'imposition des taxes pour 2020. Tous les détails vous seront acheminés en même temps que l'envoi du compte de taxes 2020.

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2020

Administration

Un mandat a été confié à la firme « Godard, Bélisle, St-Jean & associés » pour la perception des taxes municipales non payées pour les années 2019 et antérieures, et dont le solde dû est égal ou supérieur à 100 \$.

Un avis de motion ainsi que le projet de règlement d'emprunt numéro 683 décrétant une dépense de 300 000 \$ et un emprunt

de 300 000 \$ pour l'acquisition du bâtiment abritant la bibliothèque ont été déposés. Le but de ce règlement d'emprunt est d'acquérir la propriété au 92 à 102 chemin des Fondateurs, au coût de 275 000 \$, et d'investir un montant n'excédant pas 25 000 \$ pour la mise en état des lieux afin qu'ils soient adéquats pour les fins auxquelles ils sont destinés. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal.

Un avis de motion et le projet de règlement numéro 684 relatif à la taxe environnementale ont été déposés. Le but de ce règlement est de confirmer le taux de 0,020 \$ du 100 \$ d'évaluation pour la taxe environnementale pour 2020 et de confirmer quelles utilisations seront autorisées pour ce fonds. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal.

Une aide financière de 30 000 \$ a été accordée à l'Association du lac Chapleau dans le cadre de sa lutte contre le myriophylle à épis, et ce, afin de couvrir les dépenses suivantes :

- Les frais pour accompagnement par la firme « AJ Environnement » pour les demandes d'autorisation auprès des ministères;
- L'achat d'Aqua Screen (réutilisable);
- · L'achat de bouées en 2019 et en 2020;
- · La location et le remplissage de bonbonnes de plongée;
- · L'achat de rideau de turbidité;
- · La caractérisation baie minervale.

Une aide financière de 1 800 \$ a également été accordée à la Fondation de l'école primaire La Relève afin de permettre le maintien des activités et sorties culturelles, sportives et éducatives prévues pour l'année 2020.

Sécurité publique

Un avis de motion et le projet de règlement numéro 685 concernant les nuisances par le bruit ont été déposés. Le but de ce règlement est de définir ce que constitue une nuisance par le bruit en général et par des travaux, et d'en établir les dispositions pénales. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal.

La direction générale a été autorisée à acheter du mobilier pour le nouveau local des premiers répondants, et ce, pour un montant n'excédant pas 4 000 \$.

Le contrat de service avec le « Centre canin Le Refuge », pour leur service de fourrière pour l'année 2020, a été renouvelé au coût de 1 500 \$ plus les taxes applicables, pour le forfait de base.

Transports

Monsieur Ulric Beaudoin a été embauché, comme journalier temporaire, en date du 14 décembre 2019, le tout selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Urbanisme et mise en valeur du territoire

Le conseil municipal appuie la Ville de Mont-Tremblant dans le cadre du dépôt de son projet « Origine destination » au Fonds de développement des territoires 2020 de la MRC des Laurentides. Ce projet représente une belle opportunité de développer une stratégie en vue de contrer la problématique de pénurie de main-d'œuvre.

Loisirs et culture

Vu l'avancement des travaux du bâtiment multifonctionnel à la Place des loisirs et la nécessité de verser un paiement partiel à l'entrepreneur, et puisqu'une aide financière de 388 000 \$ nous a été confirmée pour la réalisation de ce projet, il a été convenu d'effectuer un emprunt temporaire pour un montant n'excédant pas 388 000 \$ jusqu'à la perception de la subvention.

Un paiement partiel à l'entrepreneur « Groupe Geyser Inc. », dans le cadre du projet de construction du bâtiment multifonctionnel, a été autorisé au montant de 567 000 \$ plus les taxes applicables, ce qui représente 90 % du projet de construction initial.

Une aide financière de 3 500 \$ a été accordée au « Club Plein Air La Minerve », pour les jeux pour enfants lors de l'activité du Carnaval 2020, ainsi qu'une aide financière de 3 000 \$ pour l'entretien des pistes de ski de fond.



INTERNET HAUTE VITESSE SUR FIBRE OPTIQUE LA MINERVE ET LE SECTEUR LAC LABELLE Projet en cours de réalisation



Évolution des travaux Plus de 90 branchements

La mise en service de la <u>Tête de réseau du Lac Labelle</u> est la première priorité de 2020. Une fois les tests terminés, les terminaux pourront être installés pour le branchement des résidences sur la DORSALE NORD incluant les chemins Nantel, de La Minerve, Baudart, du Quai, Monette, Pointe-des-Pins, des Cerfs, de la Falaise et du Lac Labelle sur la DORSALE.

Les branchements se poursuivront pour les secteurs **DORSALE SUD**, **Lac Chapleau et Lac Désert Réseau existant**. Bientôt s'ajouteront les secteurs **Lac Chapleau et Désert Nouveau réseau**. Les clients seront appelés pour une prise de rendez-vous dès que les branchements seront possibles.

Les travaux d'ingénierie et de construction se poursuivent pour les autres secteurs. Les résidents du secteur *Lac à la Truite* recevront sous peu <u>l'Offre finale de service</u>. Le début de la construction du secteur *Lac Labelle* est éminent, les autres secteurs suivront.

Demande de subvention – TFLM a déposé une demande de subvention dans le cadre du programme **Québec haut débit** pour des <u>Travaux complémentaires au projet en cours</u>, comprenant 18 chemins non inclus au projet initial et l'accélération des branchements.

Travaux d'émondage - Incontournables pour obtenir les permis de construire, ils sont source d'inconvénients pour plusieurs d'entre nous. Sachez que toutes les branches seront ramassées proprement dans les meilleurs délais.

Place d'affaires - TFLM a pignon sur rue au cœur de La Minerve au 132 des Fondateurs pour recevoir la clientèle durant les heures normales d'ouverture, soit de 10 h à 17 h les jours de semaine. Pour nous rejoindre : 819 274-1553 / Sans frais : 1-833-274-TFLM (8356).

Vous pouvez également consulter notre site WEB ou nous faire parvenir vos questions à <u>information@telefibrelaminerve.com</u>

Inscription à notre base de données - À date, plus de 980 personnes de la municipalité de La Minerve et du secteur Lac Labelle se sont inscrites, démontrant un intérêt marqué pour les services INTERNET HV, Télévision HD et Téléphonie résidentielle.

Claude Proulx, ing.
Directeur général,
Télé-Fibre La Minerve
dg@telefibrelaminerve.com



Participation citoyenne, la dé du succès

Gestion des matières résiduelles

En ce début d'année, vous avez pris la résolution de mieux consommer? Découvrez le site Internet de RECYC-QUÉBEC pour une panoplie d'articles encourageant une meilleure consommation et une meilleure récupération de vos objets.

Afin de permettre une meilleure gestion de nos centres de tri, nous vous invitons à regarder les vidéos de *Ti-Mé* sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC, à l'adresse suivante :

https://www.recycquebec.gouv.qc.ca/

ou à télécharger l'application « Ça va où? ».

La MRC des Laurentides offre aussi un outil très intéressant pour répondre à toutes vos questions en lien avec les différentes matières résiduelles et leurs bacs assignés. Visitez le : https://www.traindeviedurable.com/

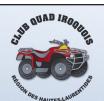
— METTEZ DU RESPECT DANS VOTRE BAC!

Nourrissage des animaux sauvages

Vous aimez les chevreuils, de grâce ne les nourrissez pas. Le nourrissage à proximité des routes augmenterait les risques de collisions et serait très néfaste pour leur santé.

Saviez-vous que la Municipalité a adopté un règlement interdisant le nourrissage des chevreuils à moins de 100 mètres de toutes résidences et de tous chemins? Ce règlement peut être consulté sur notre site Internet, sous l'onglet « Administration », section « Règlements municipaux ».





RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX 25 JANVIER 2020

Départ du stationnement de la gare de Labelle à 19 h, randonnée de soir de 70 km (aller-retour).

Nous partirons de Labelle en direction du Refuge 5 étoiles de La Minerve, où un feu de joie vous y attendra. Un petit remontant vous sera offert afin de vous réchauffer. Arrivez à l'avance pour l'installation des flambeaux et pour les inscriptions. (Un dépôt de 20 \$, remboursable au retour, est exigible pour le flambeau).

Pour Info: 819 686-1414 • www.clubquadiroquois@hotmail.com ou www.facebook.com/clubquadiroquois

La Minerve

TRAVAUX PUBLICS

Bacs bruns

Les écarts de température ont contribué à rendre la vidange du bac brun beaucoup plus difficile puisque de la glace se forme au fond du bac. Si parfois vous remarquez que votre bac brun n'a pas été complètement vidé, il est possible que le gel en soit la cause.



L'hiver, les matières compostables ont tendance, avec le gel, à coller aux parois du bac brun. Si bien qu'il est parfois impossible d'en vider le contenu. Voici quelques conseils pour éviter cet inconvénient :

- Éviter de mettre les matières organiques en vrac dans le bac brun. Mettez-les plutôt dans du papier journal (papillotes) ou dans des sacs de papier;
- Recouvrir le fond du bac brun roulant en hiver d'une couche de papier journal ou d'un morceau de carton pour éviter que les matières ne collent;
- Utiliser un grand sac de papier comme doublure dans le bac brun:
- Mettre votre bac brun au chemin à chaque collecte, même s'il n'y a qu'une petite quantité de matières organiques;
- Éviter les liquides.

Les matières sont déjà gelées et il est impossible de vider le bac? Si vous ne disposez pas de garage dans lequel votre bac pourrait dégeler, profitez des journées ensoleillées pour que le bac se réchauffe et tentez de décoller la matière avec un manche à balai ou autre outil.

N'oubliez pas d'attendre au moins 5 jours avant de déposer des cendres dans votre bac brun car elles restent chaudes longtemps et peuvent se réactiver. Il s'agit là d'un risque d'incendie important.

Positionnement des bacs lors des collectes

Il est **important** de porter une attention particulière au positionnement de vos bacs lors des journées prévues pour la collecte. En effet, s'il n'y a pas de trottoir devant chez vous, vous devez apporter vos bacs près de l'emprise de rue mais à l'extérieur de la zone déneigée du chemin. L'idée générale étant de ne pas nuire aux opérations de déneigement en obligeant le conducteur à zigzaguer et à effectuer un déneigement partiel du chemin, mais aussi d'éviter de faire endommager vos bacs.

Si par contre vous demeurez au centre du village et qu'il y a un trottoir devant chez vous, il est important de déposer vos bacs en bas du trottoir.

Conditions routières hivernales

Nous vous invitons à la prudence sur les routes. Les conditions routières varient souvent rapidement et les contrastes de température favorisent la formation de glace sur la chaussée.

Approvisionnement en eau

Nous vous recommandons de laisser beaucoup de neige sur vos installations sanitaires et d'approvisionnement en eau afin qu'elles ne gèlent ni ne brisent dû aux épisodes de doux temps et de pluies suivis de gel drastique. La neige sert d'isolant et évite l'expansion attribuable au gel.

N'hésitez pas à contacter un professionnel de la plomberie pour davantage de conseils et de solutions.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES (CDESL)

Le Conseil de Développement de l'Excellence Sportive des Laurentides (CDESL) est un organisme à but non lucratif qui soutient les jeunes sportives et sportifs de niveau compétitif dans la région, à l'individuel ou en équipe, dans leur cheminement vers l'atteinte de leurs objectifs sportifs et l'acquisition de saines habitudes de vie. Le CDESL offre des services tels que la préparation physique, nutrition, préparation mentale et services médicosportifs (physiothérapie, chiropractie, ostéopathie, etc.). Les services du CDESL sont disponibles pour les associations et équipes sportives des Laurentides, qu'elles soient civiles ou scolaires, grâce à un partenariat avec l'ensemble des MRC de la région, dont la MRC des Laurentides. L'organisme soutient aussi les entraîneurs et les parents dans le cadre de programmes de mentorat et de formations.

Pour informations, veuillez écrire à programmes@cdesl.ca ou contacter le 450 327-6412.



SILLONNEZ LES SENTIERS EN TOUTE SÉCURITÉ!

Chaque année, les adeptes de motoneige peuvent se retrouver dans des situations périlleuses ou être blessés gravement en pratiquant cette activité. C'est pourquoi il est important de suivre ces quelques conseils de sécurité:

- Circuler sur les sentiers balisés et éviter les plans d'eau;
- Éviter de partir seul en randonnée et avertir un proche de l'itinéraire prévu;
- Étre particulièrement vigilant à la croisée d'un chemin public;
- · Garder la droite en tout temps;
- Respecter la signalisation;
- Ajuster la vitesse de votre randonnée en fonction des conditions des sentiers;
- Se munir d'une trousse de survie.

Voici un rappel de la réglementation :

- La circulation en motoneige est interdite sur les chemins publics sauf en cas d'exception, notamment pour traverser un chemin à l'endroit prévu par une signalisation; le conducteur s'expose à une contravention de 150 \$ plus les frais;
- La limite de vitesse maximale est de 70 km/h dans les sentiers balisés:
- Les motoneigistes sont soumis aux mêmes lois que les automobilistes en ce qui concerne la capacité de conduite affaiblie par la drogue, l'alcool ou une combinaison des deux;

• La circulation en motoneige est interdite sur un terrain privé sans l'autorisation du propriétaire. Le conducteur s'expose à une contravention de 450 \$ plus les frais.

Votre trousse de survie devrait contenir un jeu d'outils de base, des bougies d'allumage, des articles de premiers soins, un couteau, une corde de nylon pouvant servir au remorquage, une scie ou une hache, une carte et une boussole (et/ou un GPS), des allumettes à l'épreuve de l'eau, une lampe de poche, un sifflet et une couverture légère traitée à l'aluminium. Lors de longues randonnées, vous pouvez aussi vous munir d'une paire de raquettes, de signaux lumineux, d'un abri de secours (tente ou bâche) et d'aliments riches en calories, tels que du chocolat et des sachets d'aliments déshydratés.

Les policiers seront présents sur les sentiers et aux abords de ceux-ci afin de faire des rappels et d'appliquer la réglementation en vigueur et interviendront auprès des motoneigistes qui contreviennent aux lois et règlements en vigueur.

Service des communications et de la prévention Sûreté du Québec

Région Outaouais-Laurentides 819 779-6228 www.sq.gouv.qc.ca

CALENDRIER DES ACTIVITÉS JANVIER 2020					
01	23 et 30	13 h	Scrabble	Club Mine de rien	Centre communautaire
01	23 et 30	19 h 30	Baseball poche	Joyeux Minervois	Centre communautaire
01	23, 27 et 30	18 h 45 à 20 h 30	Pickleball		Sous-sol de l'école
01	24, 27 et 31	10 h à 11 h 15	Activités pour les 60 ans et +	Vie active	Centre communautaire
01	26	13 h	Cribble	ĽÉveil féminin	Centre communautaire
01	27	13 h	Cartes et jeux	Joyeux Minervois	Centre communautaire
01	28	19 h 30	Fer - poches	Joyeux Minervois	Centre communautaire
01	29	19 h	Danse en ligne	Joyeux Minervois	Centre communautaire
FÉVRIER 2020					
02	3, 6, 10, 13, 17, 20, 24 et 27	18 h 45 à 20 h 30	Pickleball		Sous-sol de l'école
02	3, 7, 10, 14, 17, 21, 24 et 28	10 h à 11 h 15	Activités pour les 60 ans et +	Vie active	Centre communautaire
02	3, 10, 17 et 24	13 h	Cartes et jeux	Joyeux Minervois	Centre communautaire
02	3	19 h	Assemblée municipale	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire
02	4 et 18	10 h	Atelier de peinture	Les Doigts d'Art minervois	Centre communautaire
02	4, 11, 18 et 25	19 h 30	Fer - poches	Joyeux Minervois	Centre communautaire
02	5	17 h 30	Souper	ĽÉveil féminin	Centre communautaire
02	6, 13, 20 et 27	13 h	Scrabble	Club Mine de rien	Centre communautaire
02	6, 13, 20 et 27	19 h 30	Baseball poche	Joyeux Minervois	Centre communautaire
02	8	18 h	Souper de St-Valentin	Joyeux Minervois	Centre communautaire
02	9 et 23	13 h	Cribble	ĽÉveil féminin	Centre communautaire
02	12, 19 et 26	19 h	Danse en ligne	Joyeux Minervois	Centre communautaire
02	14, 15 et 16		Carnaval	Club Plein Air La Minerve	Centre communautaire
02	19	12 h	Dîner communautaire	Les Hirondelles	Centre communautaire



SOUPER DE LA ST-VALENTIN

Les Joyeux Minervois vous invitent au souper de la St-Valentin qui se tiendra le 8 février 2020, à 18 h, au centre communautaire de La Minerve.

Le coût du billet
est de 25 \$ par personne et comprend :
Service de traiteur
Discothèque mobile
Prix de présence

APPORTEZ VOTRE BOISSON!

Pour information:

Michelle Dion au: 514 895-0940 ou Monique Blouin au: 819 274-1741

Cours de danse en ligne JOYEUX MINERVOIS



Même si les cours de danse en ligne ont débuté le 15 janvier dernier, les Joyeux Minervois vous invitent à joindre leur groupe d'amateurs dynamiques. Les cours sont adaptés au niveau des danseurs.

Aucune expérience nécessaire. Ceux-ci se donnent le mercredi, au centre communautaire situé au 91, chemin des Fondateurs, de 19 h à 20 h 30, et ce, jusqu'au 18 mars 2020.

La carte de la FADOQ est obligatoire pour les inscriptions et les coûts pour une session complète (8 cours) s'élèvent à 80 \$.

Ils sont payables sur place, en argent, lors du premier cours.

Il n'est jamais trop tard pour joindre le groupe!

Pour plus d'information, vous pouvez contacter **Monique Blouin** au **819 274-1741** ou **Michelle Dion** au **514 895-0940**.





La Minerve



BIBLIOTHEOUE



Le 28 novembre dernier, la bibliothèque a offert une animation de Flash Boum & Patatra pour faire des piqûres lectures aux jeunes de 5° et 6° année. Différents genres de lecture ont été présentés. Nous avons parlé d'albums, de romans, de bandes dessinées ainsi que de mangas. Suite à cet atelier, nous allons faire l'acquisition de certains des titres présentés.



Voici le sapin de Noël de matières recyclables que nous avons fabriqué cette année, afin de participer au concours du Réseau BIBLIO des Laurentides.



La bibliothèque a offert un conte, un biscuit et un verre de lait à chaque enfant qui fréquente l'école La Relève.

Après un horaire spécial pour le temps des Fêtes, pendant lequel 300 personnes ont pu profiter du Service de la bibliothèque, nous sommes de retour à l'horaire habituel comme suit :

Mardi et jeudi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 19 h Samedi : 10 h à 14 h

Venez admirer l'exposition de Roxane Lefebvre, du 11 janvier au 28 mars 2020.



Saviez-vous que **864 personnes** sont abonnées à la bibliothèque municipale? Qu'en 2019 plus de **20 110 livres** ont été prêtés et que le nombre de visiteurs s'est élevé à **11 384**.





Résultat du concours « Combien de livres contient la hotte du Père Noël »

Les gagnants sont :

madame Sylvie Thibodeau et madame Martine Arbour. Notre jeune gagnant est Edouard Lanciault.



Janvier – Mois de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer **Conférences**



Mme Marguerite Wolfe, M.A. Conférencière pour la Société Alzheimer Laurentides

Diplômée d'une maîtrise en orthopédagogie Près de 20 ans d'expérience comme conférencière Impliquée auprès des organismes communautaires

> Docteur Marc Paquin Spécialisé dans le diagnostic de la maladie d'Alzheimer



Conférences gratuites offertes dans la région

(suivi d'un kiosque d'informations)

"Mieux communiquer avec les personnes atteintes de troubles neurocognitifs"

Animée par Mme Marguerite Wolfe

- > 7 janvier 2020 13h00 à 15h00 Hôtel de ville, Mont-Tremblant
- > 21 janvier 2020 13h00 à 15h00 Quartier 50+, Saint-Jérôme

"Conférence Spéciale sur la maladie d'Alzheimer"

Animée par Docteur Marc Paquin

- ➤ 14 janvier 2020 13h00 à 15h00 Résidence Boréa, Blainville
- ➤ 28 janvier 2020 13h00 à 15h00 Habitations Antoine-Labelle, Mont-Laurier

Aucune réservation nécessaire

Pour toute information, contactez-nous au 1-800-978-7881 ou visitez notre site web www.alzheimerlaurentides.com





DU 29 FÉVRIER AU 7 MARS 2020















C'est simple... Allez sur le site, www.municipalite.laminerve.qc.ca sur la page d'accueil en bas à droite, entrez votre courriel et pesez sur soumettre...